

# Manager d'unité marchande

RNCP32291 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 5                   |
| Sigle                   | TP — Titre professionnel   |
| Code(s) NSF             | 312m                       |
| Formacode(s)            | 34587, 34056               |
| Code(s) ROME            | D1301, D1509, D1502, D1503 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit    |
| Date d'échéance         | 04/03/2024                 |

## Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

## Partenaires habilités

655 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 479 à former et organiser l'évaluation et 176 à former.

| Organisme                                | SIRET          | Habilitation                     |
|------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| 1000 FORMATIONS                          | 91503269200013 | Former                           |
| 2R FORMATION                             | 90008164700019 | Former                           |
| A2MUA PARIS                              | 88175140800017 | Former                           |
| A3FA                                     | 90055425400012 | Former et organiser l'évaluation |
| AADPSFP                                  | 78035020300011 | Former et organiser l'évaluation |
| ACADEMEE                                 | 90468475000014 | Former                           |
| ACADEMIE DES METIERS CENTRE DE FORMATION | 88977538300017 | Former et organiser l'évaluation |
| ACADEMIE DES ORMES                       | 79068654700015 | Former et organiser l'évaluation |
| ACADEMIE LAX FORMATION PROFESSIONNELLE   | 75293511400021 | Former et organiser l'évaluation |
| ACADEMIE MARCHES FORMATION               | 90974042500022 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 655 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp32291-manager-d-unite-marchande/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Dans le respect de la stratégie commerciale de l'entreprise, afin de contribuer à la satisfaction et à la fidélisation du client, le manager d'unité marchande pilote l'offre produits, maintient l'unité marchande attractive, gère les stocks et optimise les ventes. Il gère et anime l'équipe. Il accompagne la performance individuelle de chaque collaborateur. Il

assure la gestion financière et économique et contribue à l'atteinte des objectifs commerciaux et budgétaires, à l'optimisation du rendement économique et financier de l'unité marchande.

En s'appuyant sur l'équipe et afin de maintenir la continuité du parcours client, le manager d'unité marchande entretient et développe l'aspect marchand et l'attractivité de l'unité marchande en tenant compte de l'offre produits et des modes de consommation des clients. Il suit et analyse les états des ventes en utilisant les applicatifs de l'entreprise et adapte les stocks et les gammes de produits.

Le manager d'unité marchande établit un compte de résultat prévisionnel annuel d'unité marchande et calcule les objectifs mensuels, hebdomadaires, et quotidiens. Il s'assure de la réalisation des objectifs commerciaux et budgétaires.

Le manager d'unité marchande organise et coordonne l'activité de l'équipe. Il peut recruter des collaborateurs. Il identifie les besoins en perfectionnement, conçoit des plans de formation et anime des actions de formation opérationnelle. Il réalise les entretiens individuels. Avec son responsable hiérarchique et en collaboration avec l'équipe, il conduit et anime les projets de l'unité marchande.

L'emploi s'exerce en petite, moyenne ou grande surface, alimentaire, non alimentaire, spécialisée, dans l'espace de vente, dans les réserves et dans un bureau. Les conditions d'exercice, l'effectif et la composition de l'équipe varient selon la taille de l'unité marchande et la nature des produits et des services proposés.

L'emploi peut nécessiter des déplacements hors de l'unité marchande pour assister à des réunions et des formations organisées par l'entreprise.

Le manager d'unité marchande exerce l'emploi sous la responsabilité de sa hiérarchie à laquelle il rend compte. Dans le cadre des réglementations, des procédures internes à l'entreprise et de sa délégation de pouvoir, le manager d'unité marchande peut être force de proposition et prendre des initiatives dans l'organisation de l'activité de l'unité marchande, dans la conception et la mise en œuvre de projets et de plans d'actions. Il respecte et fait respecter les règles d'hygiène et de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail. En cas d'imprévus ou de dysfonctionnements, il réagit rapidement, modifie ses priorités, s'adapte à la situation du moment et il alerte sa hiérarchie et les services internes. En concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, il met en œuvre un plan d'actions adapté.

Le manager d'unité marchande est en contact direct avec les clients. Il assure l'interface, en communiquant par mail et téléphone, avec les transporteurs, les fournisseurs, les conseillers commerciaux, le réceptionnaire, le gestionnaire de stocks, les employés libre-service, la hiérarchie, le personnel de sécurité et de maintenance et les services internes de l'entreprise tels que les ressources humaines, le contrôle de gestion, le service paie, le service marketing et communication, le service client, la centrale d'achat, la comptabilité et la logistique.

En fonction des contraintes de l'activité, des fluctuations clients et aléas, ses horaires de travail peuvent être décalés et des astreintes sont possibles. Il peut être amené à travailler le dimanche et certains jours fériés.

Généralement, l'emploi s'exerce dans un environnement bruyant et nécessite de nombreux déplacements dans l'espace de vente. Les variations de température peuvent être importantes. Le manager d'unité marchande peut être amené à participer aux tâches de manutention, pour lesquelles le port d'équipements de protection est requis.

Le manager d'unité marchande prend en compte au quotidien la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et la responsabilité sociale des entreprises (RSE) appliquée à l'entreprise.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal :

Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande.

Piloter l'offre produits de l'unité marchande.

Réaliser le merchandising de l'unité marchande.

Développer les ventes de services et de produits de l'unité marchande en prenant en compte le parcours d'achat omnicanal.

2. Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande :

Etablir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande.

Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande.

3. Manager l'équipe de l'unité marchande :

Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande.

Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande.

Accompagner la performance individuelle.

Animer l'équipe de l'unité marchande.

Conduire et animer un projet de l'unité marchande.

Compétences transversales de l'emploi :

Mettre en œuvre les mesures de prévention, respecter et faire respecter les règles de sûreté, santé et sécurité au travail.

Transmettre les consignes oralement et par écrit.

Utiliser les outils numériques et les applicatifs de gestion de l'unité marchande.

Réaliser une veille sur les produits et services en lien avec l'activité de l'unité marchande.

## Blocs de compétences

### **RNCP32291BC01 — Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal :**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande.

Piloter l'offre produits de l'unité marchande.

Réaliser le merchandising de l'unité marchande.

Développer les ventes de services et de produits de l'unité marchande en prenant en compte le parcours d'achat omnicanal.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

### **RNCP32291BC02 — Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande :**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande.

Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

### **RNCP32291BC03 — Manager l'équipe de l'unité marchande :**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande.

Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande.

Accompagner la performance individuelle.

Animer l'équipe de l'unité marchande.

Conduire et animer un projet de l'unité marchande.

Compétences transversales de l'emploi :

Mettre en œuvre les mesures de prévention, respecter et faire respecter les règles de sûreté, santé et sécurité au travail.

Transmettre les consignes oralement et par écrit.

Utiliser les outils numériques et les applicatifs de gestion de l'unité marchande.

Réaliser une veille sur les produits et services en lien avec l'activité de l'unité marchande.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées ;
- boutiques ;
- négoce interentreprises.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Manager de rayon ;
- manager d'espace commercial ;
- manager de surface de vente ;
- manager d'univers commercial ;
- manager de rayon fabrication alimentaire/frais ;
- manager de rayon non alimentaire ou alimentaire/sec ;
- responsable/animateur ;
- responsable de magasin ;
- gestionnaire de centre de profit ;
- chef de rayon ;
- responsable de boutique ;
- gérant de magasin ;
- responsable de succursale ;
- responsable de point de vente ;
- responsable de département.

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                               |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Faible (2/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.                         |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes                                 |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 120 €                                                                                                                       |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible)<br>R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 5 719                                                                                                                         |

|                                        |                                                                            |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>     | 33 %                                                                       |
| <b>Emplois saisonniers</b>             | 19 %                                                                       |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b> | R3X80 — Maîtrise des magasins<br>R4X92 — Cadres du management des magasins |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

### ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

| <b>Prise en charge usuelle</b> | 5 607 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Selon la branche</b>        | 5 397 € – 6 555 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Prise en charge                | Branches concernées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 5 607 €                        | Valeur par défaut · 168 branches                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 6 555 €                        | CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE FP Commerce de Détail de l'Horlogerie Bijouterie, CPNE de l'immobilier, CPNE de la branche boucherie, CPNE des Télécoms                                                                                                                                                              |
| 5 750 €                        | CPNE de la branche de la librairie, CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films                |
| 5 611 €                        | CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers, CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles, CPNEFP de la branche des détaillants en chaussures, CPNEFP de la branche professionnelle des Entreprises du courtage d'assurances et/ou réassurances |
| 5 850 €                        | CPNE Branche Caoutchouc                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 5 765 €                        | CPNEFP Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 5 686 €                        | CPNEFP Sports Loisirs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 5 681 €                        | CPNEFP Import-Export                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 5 665 €                        | CPNEFP de la métallurgie                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 5 622 €                        | CPNEF de la Branche des organismes de formation                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 5 600 €                        | CPNEFP de la branche négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques                                                                                                                                                                                                                                           |
| 5 486 €                        | CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 5 397 €                        | CPNEFP de la branche de la promotion immobilière                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/03/2024

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1889

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38676

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP1889

## Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32291/>

## Se former en apprentissage

|                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Formations en apprentissage    | 4                    |
| Organismes gestionnaires (CFA) | 2                    |
| Organismes formateurs          | 4                    |
| Régions couvertes              | 2                    |
| Départements couverts          | 4                    |
| Organismes certifiés Qualiopi  | 4                    |
| Sessions                       | de 09/2024 à 11/2028 |

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 1 818             |
| Parcours menés à terme | 1 637             |
| Taux d'achèvement      | 90 %              |
| Période                | 02/2022 – 11/2025 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés   | 2 504             |
| Montant total engagé   | 6 176 427 €       |
| Coût moyen par dossier | 2 467 €           |
| Durée moyenne          | 84 h              |
| Période                | 01/2020 – 03/2024 |

|                                    |      |
|------------------------------------|------|
| <b>France compétences</b>          | 94 % |
| <b>Entreprise</b>                  | 4 %  |
| <b>France Travail</b>              | 2 %  |
| <b>Reste à charge titulaire</b>    | 1 %  |
| <b>OPCO</b>                        | 0 %  |
| <b>Compte d'engagement citoyen</b> | 0 %  |
| <b>Régions</b>                     | 0 %  |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.